



BUREAU EXÉCUTIF

A20-08

Mercredi 11 novembre 2020, 15h00

Local : Virtuel

Ordre du jour

- | | |
|--|---|
| <p>0.0 Procédures</p> <p>0.1 Praesidium</p> <p>0.2 Lecture et adoption du procès-verbal :
0.2.1 A20-07 – 28 octobre 2020</p> <p>0.3 Suite du procès-verbal</p> | <p>0.4 Lecture et adoption du présent ordre du jour</p> <p>0.5 Déclarations</p> <p>0.6 Régie et / ou réflexion : date du prochain Bureau exécutif</p> |
|--|---|
- 1.0 Affaires courantes**
- 1.1 Retour rencontres avec Caroline Roy;
 - 1.1.1 École métier d'art
 - 1.1.2 Rencontre comité d'échange et de consultation AGE - CVM
 - 1.2 Mandats : plan d'action 2020 : suivi
 - 1.2.1 [Assurances collectives](#) : [consultation](#) Omnivox 23 au 27 novembre : campagne
 - 1.2.2 [Combattre les violences sexuelles](#) au sein de l'AGECVM : formation : suivi
 - 1.2.3 [Coop Magasin scolaire](#) : comité de travail
 - 1.3 [Nouveau site web AGE CVM](#) : suivi concours
 - 1.4 Comité institutionnel contre les violences à caractère sexuel ([Politique](#)):
rencontre le 09 décembre 2020 : délégué.e de l'AGECVM (1 ou 2)
 - 1.5 Bureau exécutif
 - 1.5.1 Postes vacants
 - 1.5.1.1 Responsable aux Affaires internes
 - 1.5.1.2 Responsable à l'Information
 - 1.5.2 Délégué-e-s
- 2.0 Affaires Internes**
- 2.1 Table de concertation A20 -03 (25 novembre 2020)
 - 2.2.1 Ordre du jour
- 3.0 Affaires Externes**
- 3.1 Interassociatif : [invitation](#) rencontre 21-11-20
- 4.0 Trésorerie :**
- 4.1 [Facture](#) comptable : information
- 5.0 Pédagogie : suivi**
- 6.0 Mobilisation**
- 6.1 Atelier *ABC de l'AGECVM*
- 7.0 Socioculturel**
- 7.1 À venir
- 8.0 Information**
- 8.1 Comité travail médiatique : suivi
- 9.0 Affaires diverses**
- 10.0 Levée**

ORDRE DU JOUR DU BUREAU EXÉCUTIF A20-08 DU 11 NOVEMBRE 2020

Document disponible sur notre site Internet www.agecvm.org - Page facebook



BUREAU EXÉCUTIF A20-07

BUREAU EXÉCUTIF # 07

PROCÈS-VERBAL (Projet) 28 OCTOBRE 2020

Responsable général	Taha Boussaa	Affaires externes	Éloïse Lorient-Noël Excusée
Secrétaire général	Xavier Courcy-Rioux	Information	Vacant
Affaires internes	Vacant	Mobilisation	Mélissa Aliouane Excusée
Pédagogie	Minh Ngoc	Affaires socio-culturelles	Frédérique Courcy-Rioux
Trésorerie	Francis Mwabi Bouthillette		
Dél. à l'Interne	Absente	Dél. à l'Externe	Vacant
Dél. à la Trésorerie	Vacant	Dél. à l'Externe - 2	Vacant
Dél. aux Affai. Socioc.	Vacant	Dél. à la mobilisation - 1	Absent
Dél. à la Pédago - 1	Vacant	Dél. à l'information - 1	Vacant

Observateurs, observatrices :

0.0 Procédures

Taha Boussaa propose l'ouverture du Bureau exécutif [A20-07](#) du mercredi 28 octobre 2020, à 15h00 (virtuel)

Frédérique Courcy-Rioux appuie
Adoptée à l'unanimité

0.1 Reconnaissance du territoire

J'aimerais / Nous aimerions commencer par reconnaître que le Cégep du Vieux Montréal est situé en territoire autochtone, lequel n'a jamais été cédé. Je reconnais/Nous reconnaissons la nation Kanien'kehá: ka comme gardienne des terres et des eaux sur lesquelles nous nous réunissons aujourd'hui. Tiohtiá:ke / Montréal est historiquement connu comme un lieu de rassemblement pour de nombreuses Premières Nations, et aujourd'hui, une population autochtone diversifiée, ainsi que d'autres peuples, y résident. C'est dans le respect des liens avec le passé, le présent et l'avenir que nous reconnaissons les relations continues entre les Peuples Autochtones et autres personnes de la communauté montréalaise.

0.2 Présidium

Taha Boussaa propose Taha Boussaa à l'animation et Francis Mwabi Bouthillette au secrétariat de ce Bureau exécutif

Francis Mwabi Bouthillette appuie
Adoptée à l'unanimité

0.3 Lecture et adoption du procès-verbal

Xavier Courcy-Rioux propose l'adoption du procès-verbal :

1. Bureau exécutif [A20-06](#) du 15 octobre 2020

Francis Mwabi Bouthillette appuie
Adoptée à l'unanimité

0.4 Suite du procès-verbal

-



BUREAU EXÉCUTIF A20-07

0.5 Lecture et adoption du présent ordre du jour

Ordre du jour affiché et adopté

1.0 Affaires courantes

~~1.1 Retour rencontre avec Carolin Roy~~ → [Conférences](#) ASEQ

1.2 Mandats plan d'action 2020 par [consultation](#) : suivi

1.2.1 [Assurances collectives](#)

1.2.2 [Combattre les violences sexuelles](#) au sein de l'AGECVM

1.2.3 [Coop Magasin scolaire](#) : comité de travail

1.3 Nouveau site web AGECVM : suivi

1.4 Bureau exécutif

1.4.1 Postes vacants

1.4.1.1 Responsable aux Affaires internes

1.4.1.2 Responsable à l'information

1.4.2 Délégué-e-s

2.0 Affaires Internes

2.1 Table de concertation [A20 -02](#)

2.1.1 Retour

3.0 Affaires Externes

3.1 Rassemblement étudiant

4.0 Trésorerie

5.0 Pédagogie : suivi

6.0 Mobilisation

6.1 Campagne Assurances collectives : [questions](#) / calendrier

6.3 Atelier *ABC de l'AGECVM*

7.0 Socioculturel

7.1 À venir

8.0 Information

8.1 Comité travail médiatique : retour

9.0 Affaires diverses

10.0 Levée

Taha Boussaa propose **d'adopter l'ordre du jour tel que modifié : remplacer 1.1 Retour rencontre Caroline Roy par Conférence ASEQ**

Frédérique Courcy-Rioux appuie

Adoptée à l'unanimité

0.6 Déclarations

L'absence de Éloïse Lorient-Noël et celle de Mélissa Aliouane sont excusées

0.7 Régie et / ou réflexion

Taha Boussaa

Responsable général

- R.A.S.

Xavier Courcy-Rioux

Secrétaire général

- R.A.S.

Vacant

Responsable aux Affaires internes

- Vacant

Éloïse Lorient-Noël

Responsable aux affaires externes

- Excusée

Francis Mwabi Bouthillette

Responsable à la Trésorerie

- R.A.S.

Minh Ngoc

Responsable à la Pédagogie

- R.A.S.

Frédérique Courcy-Rioux

Responsable aux Affaires socio-culturelles

- R.A.S.

Mélissa Aliouane

Responsable à la Mobilisation

- Excusée

Vacant

Responsable à l'Information

- Vacant



BUREAU EXÉCUTIF A20-07

1.0 Affaires courantes

Xavier Courcy-Rioux propose **de retourner à l'ordre du jour adopté**

Taha Boussaa appuie

Adoptée à l'unanimité

~~1.1~~ ~~Retour rencontre avec Caroline Roy~~ → **Conférence ASEQ**

Minh Ngoc propose que la rediffusion de la conférence sur la santé mentale du 28 octobre 2020 de l'ASEQ se fasse sur la plateforme Microsoft stream de la Conférence
Frédérique Courcy-Rioux appuie

Frédérique Courcy-Rioux amende en ajoutant et de diffuser aussi le lien vers cette rediffusion sur la page facebook de l'AGECVM
Taha Boussaa appuie

Proposition amendée

la rediffusion de la conférence sur la santé mentale du 28 octobre 2020 de l'ASEQ se fasse sur la plateforme Microsoft stream de la Conférence et de diffuser aussi le lien vers cette rediffusion sur la page facebook de l'AGECVM

Adoptée à l'unanimité

1.2 Mandats plan d'action 2020 par **consultation** : suivi

1.2.1 **Assurances collectives**

Taha Boussaa propose **une rencontre avec Dominique Caron-Bélanger de l'ASEQ ce vendredi 30 octobre après 17h00**

Francis Mwabi Bouthillette appuie

Adoptée à l'unanimité

1.2.2 **Combattre les violences sexuelles** au sein de l'AGECVM

Taha Boussaa propose **que tous les membres du Bureau exécutif suivent la formation du Cégep du Vieux Montréal sur combattre les violences à caractère sexuelle et que soit organisée une rencontre avec la sexologue du CVM**

Frédérique Courcy-Rioux, Francis Mwabi Bouthillette, Minh Ngoc et Xavier Courcy-Rioux appuient

Adoptée à l'unanimité

1.2.3 **Coop Magasin scolaire** : comité de travail

Création d'un groupe Messenger pour améliorer la coordination

1.3 Nouveau site web AGE CVM

Création d'un groupe Messenger pour améliorer la coordination

1.4 Bureau exécutif

1.4.1 Postes vacants

1.4.2.1 Responsable aux Affaires internes

1.4.2.2 Responsable à l'information

1.4.2 Délégué.e.s

2.0 Affaires internes



BUREAU EXÉCUTIF A20-07

2.1 Table de concertation [A20-02](#) (21 octobre 2020)

2.2.1 Retour

-

2.2 Dossier [Optimonde](#)

-

3.0 Affaires externes

3.1 Rassemblement étudiant

-

4.0 Trésorerie

-

5.0 Pédagogie : suivi

-

6.0 Mobilisation

6.1 Campagne Assurances collectives : [questions](#) / calendrier

Xavier Courcy-Rioux propose les questions suivantes pour la consultation Omnivox du 23 au 27 novembre 2020 :

Assurances collectives (23, à 07h00, au 27 novembre 2020, 15h30)

Lors de la [Consultation](#) Omnivox du 05 au 09 octobre 2020 les membres de l'AGECVM ont choisi de consulter les membres de l'AGECVM sur un changement éventuel de Régime d'Assurances collectives à partir de la session Automne 2021

Voici donc les trois options (voir [synthèse](#) de ces options) :

Option 1 – Garder le régime actuel au coût de 40,00 \$ par année (13,35 \$ à l'Automne pour 4 mois / 26,65 \$ à l'Hiver pour 8 mois)

- Oui***
- Non***
- Abstention***

Option 2 – Régime actuel sans la limite accident pour la santé et ajout du Programme Mieux être (Programme d'aide en santé mentale – [PAE](#)) au coût de 70,00 \$ par année (23,35 \$ à l'Automne pour 4 mois / 46,65 \$ à l'Hiver pour 8 mois)

- Oui***
- Non***
- Abstention***

Option 3 – Option 2 + [programme](#) de protection juridique, au coût de 95,00 \$ par année (31,65 \$ à l'Automne pour 4 mois / 63,35 \$ à l'Hiver pour 8 mois)

- Oui***
- Non***
- Abstention***

À vous de choisir

**Taha Boussaa, Directeur de scrutin
et la désignation de Taha Boussaa comme Directeur de scrutin**

Frédérique Xavier-Courcy et Minh Ngoc appuient

Adoptée à l'unanimité

6.2 Atelier **ABC de l'AGECVM**

Taha Boussaa va rechercher auprès des membres une date pour organiser cet atelier le plus



BUREAU EXÉCUTIF A20-07

rapidement possible

7.0 Affaires socioculturelles

7.1 À venir

Frédérique Courcy-Rioux propose **une soirée électorale américaine le soir du 3 novembre 2020**

Taha Boussaa appuie
Adoptée à l'unanimité

8.0 Information

8.1 Comité travail médiatique : retour

-

9.0 Affaires diverses

-

10.0 Levée

Taha Boussaa propose **la levée du Bureau exécutif [A20-07](#), du 28 octobre 2020**

Xavier Courcy-Rioux, Frédérique Courcy-Rioux, Minh Ngoc et Francis Mwabi Bouthillette appuient
Adoptée à l'unanimité



CÉGEP DU VIEUX MONTRÉAL
DIRECTION DES SERVICES AUX ÉTUDIANTS

À : Taha Boussaa, représentant de l'AGECVM
Xavier Courcy-Rioux, représentant de l'AGECVM
Anne-Louise Savary, directrice des communications et des affaires corporatives

DE : Caroline Roy, directrice des services aux étudiants

DATE : Le 6 novembre 2020

OBJET : **COMITÉ D'ÉCHANGES ET DE CONSULTATION AGECVM/CVM**

VENDREDI 6 NOVEMBRE 2020, À 12H00, RÉUNION À DISTANCE (ZOOM)

Bonjour.

Voici l'ordre du jour proposé.

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Suivis sur la rencontre du 9 octobre 2020 (Liens avec les Écoles des métiers d'art, *podcast*, formation sur les violences sexuelles)
3. Modification d'horaire à la session prochaine
4. Cas d'étudiants avec des problèmes de connexions internet
5. Fond urgence COVID (son état actuel et futur)
6. Magasin scolaire (besoin d'informations, rumeur sur une transformation en COOP)
7. Autres sujets : travaux au 3 étage : 2021-2022

Caroline Roy
Directrice des services aux étudiants

FOIRE AUX QUESTIONS



RÉFÉRENDUM – RÉGIME ÉTUDIANT DE SOINS DE SANTÉ ET DENTAIRE DE L'AGECVM

1. POURQUOI UN RÉGIME DE SOINS DE SANTÉ ET DENTAIRE ?

De plus en plus de services de santé importants ne sont pas couverts par l'assurance maladie provinciale ou une assurance privée, comme les frais de transport en ambulance, les soins dentaires, etc.

Un régime étudiant de soins de santé et dentaires comble les lacunes de ces assurances pour maximiser la couverture jusqu'à 100 %.

2. À COMBIEN S'ÉLÈVENT LES FRAIS DU RÉGIME ?

Les frais annuels pour le Régime apparaissent sur votre facture d'inscription (environ 1/3 à l'automne et 2/3 à l'hiver si vous êtes toujours aux études à la session d'hiver).

SANTÉ ET DENTAIRE COMBINÉS <i>FRAIS ANNUELS (Septembre-Août)</i>	FRAIS AUTOMNE <i>(Septembre-Décembre)</i>	FRAIS HIVER <i>(Janvier-Août)</i>
Option 1 : 40,00 \$	13,35 \$	26,65 \$
Option 2 : 70,00 \$	23,35 \$	46,65 \$
Option 3 : 95,00 \$	31,65 \$	63,35 \$

3. QUI EST COUVERT ?

Tous les étudiantes et étudiants de la formation régulière du Cégep du Vieux Montréal, membres de l'AGECVM, sont automatiquement inscrites ou inscrits au Régime étudiant de soins de santé et dentaires.

4. QUELLE EST LA PÉRIODE DE COUVERTURE ?

Pour les étudiantes et étudiants, inscrits à la session d'**automne** : 1^{er} septembre au 31 août (si vous êtes toujours aux études à la session d'hiver)

Pour ceux et celles débutant leurs études à la session d'**hiver** : 1^{er} janvier au 31 août

5. QUELLE EST LA COUVERTURE ?

BÉNÉFICES	OPTION 1*	OPTION 2**	OPTION 3**
VACCINS	100 %, 150 \$/période de couverture, en cas d'accident	100 %, 150 \$/période de couverture	100 %, 150 \$/période de couverture
SERVICES DIAGNOSTIQUES	100 %, en cas d'accident	100 %	100 %
AMBULANCE	100 %, en cas d'accident	100 %	100 %
HOSPITALISATION EN CHAMBRE SEMI-PRIVÉE	100 %, en cas d'accident	100 %	100 %
SPÉCIALISTES DE LA SANTÉ PHYSIOTHÉRAPIE, CHIROPRATIQUE, MASSOTHÉRAPIE	40 \$/visite, en cas d'accident	30 \$/visite	30 \$/visite
SPÉCIALISTES DE LA SANTÉ MAXIMUM ANNUEL	300 \$/période de couverture, en cas d'accident	300 \$/période de couverture	300 \$/période de couverture
EXAMEN DE LA VUE	50 \$/période de couverture	50 \$/période de couverture	50 \$/période de couverture
LUNETTES ET LENTILLES CORNÉENNES	100 \$/24 mois, en cas d'accident	100 \$/24 mois	100 \$/24 mois
PROGRAMME MIEUX-ÊTRE SERVICE DE SOUTIEN DISPONIBLE PARTOUT AU CANADA ET AUX ÉTATS-UNIS (RESSOURCES EN SANTÉ MENTALE)		24 heures sur 24, 7 jours sur 7	24 heures sur 24, 7 jours sur 7
PROGRAMME DE PROTECTION JURIDIQUE LIGNE D'ASSISTANCE SANS FRAIS			Accès rapide à des conseils légaux
PROGRAMME DE PROTECTION JURIDIQUE DROIT DU LOGEMENT, DU TRAVAIL, ACADÉMIQUE, DE LA PERSONNE, ETC.			Prise en charge par un(e) avocat(e)
DENTAIRE SERVICES DE PRÉVENTION (EXAMENS, NETTOYAGES)	50 % 80 %***	50 % 80 %***	50 % 80 %***
DENTAIRE SERVICES DE BASE (PLOMBAGES, TRAITEMENTS DE CANAL, TRAITEMENTS DES GENCIVES)	40 % 60 %	40 % 60 %	40 % 60 %
DENTAIRE EXTRACTIONS DE DENTS	0 % 20 %	0 % 20 %	0 % 20 %
DENTAIRE EXAMENS ANNUELS	12 mois	12 mois	12 mois
DENTAIRE MAXIMUM ANNUEL	350 \$	350 \$	350 \$
	VOUS PAYEZ	40,00 \$	70,00 \$
		70,00 \$	95,00 \$

* Toutes les indemnités des couvertures santé et vision de l'option 1 sont couvertes uniquement en cas d'accident, à l'exception de l'examen de la vue.

** La limite « en cas d'accident » a été enlevée pour les couvertures santé et vision.

*** Le pourcentage en vert correspond à la couverture dentaire en consultant un membre du Réseau dentaire de l'ASEQ.

6. QUOI D'AUTRE EST COUVERT ?

Vous avez aussi droit aux bénéfices suivants.

	Par période de couverture
FRAIS D'ENSEIGNEMENT	25 \$/HEURE JUSQU'À UN MAXIMUM DE 500 \$
ACCIDENT DENTAIRE	100 % JUSQU'À UN MAXIMUM DE 5 000 \$
DÉCÈS ET MUTILATION PAR ACCIDENT	JUSQU'À 5 000 \$
ÉQUIPEMENT MÉDICAL	JUSQU'À 100 % LORSQUE PRESCRIT PAR UN MÉDECIN

7. VOUS AVEZ DÉJÀ UN AUTRE RÉGIME ?

Si vous avez déjà un régime, vous pouvez le combiner avec votre Régime étudiant afin d'augmenter votre protection et obtenir jusqu'à 100 % de couverture.

Un régime parental peut cesser de vous couvrir si vous avez plus de 21 ans et étudiez à temps partiel ou si vous avez plus de 25 ans et étudiez à temps plein.

8. PUIS-JE INSCRIRE MA FAMILLE ?

Oui. Vous pouvez inscrire les membres de votre famille (conjointe ou conjoint et enfants) au Régime en payant des frais supplémentaires aussi avantageux que les vôtres. Les conjointes et conjoints de même sexe ou de fait sont admissibles.

Les inscriptions familiales doivent être complétées au www.aseq.ca et le paiement des frais s'effectue auprès de l'ASEQ.

9. SI JE NE DÉSIRE PAS DE COUVERTURE, PUIS-JE ME RETIRER ?

Oui. Si vous ne souhaitez pas être couverte ou couvert par le Régime étudiant, un système de retrait en ligne, accessible au début de votre prochaine session, vous permet de vous retirer sans devoir fournir de preuve de participation à un autre régime d'assurance.

Vous avez le choix entre conserver le Régime, en totalité ou en partie, ou encore demander un retrait annuel.

10. À LA SUITE D'UN RETRAIT, DOIS-JE QUAND MÊME PAYER LES FRAIS DU RÉGIME ?

Les frais pour le Régime s'ajoutent automatiquement à votre facture d'inscription. Si vous décidez de vous retirer, en totalité ou en partie, du Régime, vous devez acquitter le montant total de votre facture pour ensuite recevoir un remboursement de la part de l'ASEQ.

11. COMMENT PUIS-JE RÉCLAMER ?

Les demandes de réclamation pour des soins de santé ou dentaires peuvent être envoyées à l'assureur :

- par l'entremise de l'application ASEQ mobile, disponible sur l'App Store et Google Play
- par la poste

12. AI-JE ACCÈS À D'AUTRES SERVICES ET RABAIS ?

Oui. L'ASEQ a développé un programme de réseaux de spécialistes de la santé qui offre des tarifs préférentiels exclusifs, en plus des remboursements de l'assureur, aux étudiantes et étudiants inscrits au Régime.

Les membres des Réseaux de l'ASEQ suivants vous accordent des rabais supplémentaires : dentaire, vision, psychologie, physiothérapie et chiropratique.

Toutefois, vous n'êtes pas contrainte ou contraint de consulter un ou une membre du Réseau. Vous pouvez consulter le ou la spécialiste de votre choix et vous recevrez le remboursement prévu par le Régime.

13. OÙ PUIS-JE TROUVER PLUS D'INFORMATION ?

Si vous avez des questions au sujet du référendum, consultez le www.agecvm.org.

Pour toute information concernant le Régime actuel, communiquez avec le Centre de service aux membres de l'ASEQ au **514 789-0757** ou au www.aseq.ca.



04 novembre 2020

Bonjour,

L'AGECVM entreprend de mettre à jour son site internet www.agecvm.org ([proposition adoptée](#)), comme l'a décidé la Table de concertation [A20-01](#), du 07 octobre dernier.

Nous lançons donc un concours doté d'une bourse de quatre cents (400,00) \$ jusqu'au 04 janvier 2021 pour découvrir un projet auprès de nos membres inscrit.e.s en DEC intensif en Techniques de l'informatique, en graphisme et en Techniques de l'informatique.

Si vous êtes intéressé.e.s par ce concours complétez le [formulaire](#) sous ce lien pour vous inscrire et nous vous ferons parvenir un cahier de charge détaillé.

Nous attendons vos projets avec impatience.

Taha Boussaa

Responsable général

05 novembre 2020

Courriel envoyé aux inscrit.e.s concours

Inscription concours de renouveau du site internet de l'AGECVM bien reçue

Bonjour,

Nous avons bien reçu votre inscription au concours du renouveau du site internet de l'AGECVM.

La rédaction du cahier de charge plus complet est toujours en cours, surtout pour la partie technique : accès au code site actuel, et mise en place d'une plateforme de type GIT pour accueillir chacun des projets que vous souhaitez soumettre.

Ce cahier de charge devrait être prêt milieu de la semaine du 09 novembre 2020.

En attendant, n'hésitez pas à déjà imaginer vos mises en page pour le futur site de l'AGECVM, la partie esthétique de votre projet, ainsi que l'aspect pratique occupant une place importante dans la grille d'évaluation que nous mettons en place.

Secrétariat de l'AGECVM

COMITÉ INSTITUTIONNEL CONTRE LES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL

**6^e réunion
Mercredi 9 décembre 2020, à 15h30
Lien Zoom**

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de réunion et présentation des membres;
2. État des lieux depuis la réunion du 19 février 2020
 - a. Formation en ligne des membres du personnel
 - b. Formation en ligne de la communauté étudiante
 - c. Semaine de la sensibilisation contre les violences sexuelles (semaine du 24 février 2020)
3. Mesures de sécurité (Alexandre Lévesque, capitaine de la sécurité au CVM)
4. Reddition de compte 2019-2020 envoyée au MEES
5. Code de conduite
6. Plan de travail pour les formations 2020-2021
 - a. Liens avec les résultats de PIECES (Projet intercollégial d'étude sur le consentement, l'égalité et la sexualité).
7. Autres sujets

Reddition de comptes dans le cadre de La Loi visant à prévenir et à combattre les violences sexuelles 2019-2020

Isabelle Beauchesne, Service de sexologie

DÉVOILEMENT, DÉNONCIATION ET PLAINTES DE LA PART DE LA COMMUNAUTÉ ÉTUDIANTE

2 dénonciations, 4 plaintes, 35% à 40% des motifs de consultation en sexologie sont des dévoilements de violences sexuelles

DATE	PERSONNE DÉVOILANTE OU PLAIGNANTE	PERSONNE MISE EN CAUSE	PRISE DE CONTACT	MOTIF
15 octobre 2019	Étudiantes (2)	Étudiant	Accueil des Services aux étudiants (accompagné de la coordonnatrice de département Marie-Sole Caron)	Dénonciation
22 octobre 2019	Étudiante	« Employé »	Accueil des Services aux étudiants	Plainte
20 novembre 2019	Étudiante	Enseignant	Accueil des Services aux étudiants (accompagné par une technicienne de son programme)	Plainte
5 décembre 2019	Étudiante	Enseignant	Accueil des services aux étudiants (accompagné par une intervenante)	Plainte
17 février 2020	Étudiante	Étudiant	Accueil des Services aux étudiants	Dénonciation
Février 2020	Étudiante	Étudiant	Accueil des Services aux étudiants	Plainte

Il est important d'inclure également les dévoilements qui peuvent être exprimés durant les interventions et les consultations des différents services d'aide. C'est difficile à mesurer exactement, mais je dirais que les vécus d'abus et d'agression sexuelle représentent 35% à 40% des motifs de consultation en sexologie. Il faudrait sonder le service de psychologie, le service psychosocial ainsi que RADAR à cet effet.

FORMATIONS

10 formations offertes à différents groupes spécifiques (membre du personnel et étudiant.e.s)

11 septembre 2019 : Équipe des SAE

7 octobre 2019 : Comité institutionnel

1er novembre 2019 : Équipe des communications

4 novembre 2019 : les API et l'Encadrement scolaire

10 décembre 2019 : Les cadres

16 décembre 2019 : Les interprètes

15 janvier 2020 : les entraîneurs des Spartiates (Sauf le Football)

16 janvier 2020 : les exécutifs (syndicats et association étudiante)

12 février 2020 : La troupe de danse (Exit 505) et la chorégraphe

13 février 2020 : La troupe de théâtre (L'Organe théâtral) et le metteur en scène

ACTIVITÉS DE PRÉVENTION ET DE SENSIBILISATION

- Une semaine thématique *Voir programmation en pièce jointe
- 3 conférences en classe sur le thème des violences à caractère sexuel dans différents départements.
- 1 conférence offerte à l'ensemble des équipes sportives Les Spartiates.
- 1 conférence offerte à un groupe d'étudiant.e.s en francisation.
- 1 kiosque sur le consentement dans le cadre de La semaine sur la prévention des dépendances.

À noter que la fermeture du collège à cause de la pandémie de COVID-19 a entraîné l'annulation de plusieurs formations (dont la formation en ligne) et de plusieurs conférences en classe.

Projet intercollégial d'étude
sur le **consentement**,
l'**égalité** et la **sexualité**

PIECES

RAPPORT DE RECHERCHE DE L'ENQUÊTE PIECES :
**VIOLENCES SEXUELLES EN
MILIEU COLLÉGIAL AU QUÉBEC**



Chaire de recherche
SUR LES **VIOLENCES
SEXISTES ET SEXUELLES**
en milieu d'enseignement supérieur



CollègeAhuntsic

Manon Bergeron
Audréanne Gagnon
Marie-Ève Blackburn
Dominique M-Lavoie
Caroline Paré
Sophie Roy
Andrea Szabo
Claudie Bourget

Octobre 2020

Sommaire

Cette recherche, intitulée « **Projet intercollégial d'étude sur le consentement, l'égalité et la sexualité (PIECES)** », a permis d'établir un portrait global des situations de violences sexuelles en milieu collégial au Québec. Cette enquête est le fruit d'un partenariat entre l'organisme Boscoville, la Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur, la Fédération des cégeps et les cinq institutions collégiales suivantes : Collège Montmorency, Cégep de Sainte-Foy, Cégep de Jonquière, Collège Ahuntsic et Cégep de l'Outaouais.

Un total de 6 006 personnes, travaillant ou étudiant dans l'un ou l'autre des cinq cégeps partenaires, ont rempli le questionnaire en ligne à l'automne 2019. Les données ont été pondérées pour assurer une meilleure représentativité de l'échantillon. Dans la lignée des recommandations des *Centers for Disease Control and Prevention* (Basile et al., 2014), la définition retenue pour les violences sexuelles dans PIECES prend en compte ses différentes formes. L'instrument de victimisation sexuelle utilisé distingue le harcèlement sexuel (comportements verbaux et non verbaux qui ne visent pas la coopération sexuelle, mais qui se traduisent par des attitudes insultantes, hostiles et dégradantes), les comportements sexuels non désirés (comportements verbaux et non verbaux à caractère sexuel, offensants, non désirés ou non réciproques, incluant la tentative de viol et l'agression sexuelle) et la coercition sexuelle (chantage en retour de considérations futures liées à l'emploi ou aux études).

Les résultats de PIECES permettent de dégager de nombreux constats mettant en lumière l'ampleur et les enjeux associés à la violence sexuelle en milieu collégial (VSMC). Voici quelques faits saillants :



Les VSMC touchent un grand nombre d'étudiant.es, d'enseignant.es ainsi que les autres groupes d'employé.es (personnel professionnel, personnel de soutien, personnel cadre et hors cadre et personnel hors convention). Plus du tiers (35,9%) des répondant.es ont rapporté au moins une forme de victimisation sexuelle commise par une autre personne affiliée au cégep depuis son arrivée dans cette institution. **Près de 1 personne sur 3 (29,9%) a vécu une forme de VSMC au cours de l'année précédant l'enquête.**

Certains groupes sociaux sont plus susceptibles de subir de la victimisation sexuelle en milieu collégial. En effet, la proportion des personnes ayant rapporté au moins une situation de VSMC est plus élevée pour :

- les femmes,
- les personnes appartenant aux minorités de genre et aux minorités sexuelles,
- les personnes dont l'orientation sexuelle¹ est incertaine ou en questionnement,
- ainsi que celles vivant avec un trouble, une difficulté ou un handicap ayant un impact sur la vie quotidienne.



Près de 1 personne victime sur 2 (48,8%) rapporte au moins une conséquence susceptible d'entraver son fonctionnement dans différentes sphères, soit la réussite scolaire ou sportive, la vie professionnelle, la vie personnelle et sociale, la santé physique ou psychologique. Il est d'autant plus inquiétant d'observer que **14,1% de ces personnes atteignent le seuil clinique associé à l'état de stress post-traumatique** (c'est-à-dire au moins trois des cinq conséquences).

¹ Pour connaître la définition de l'expression « minorités de genre » et « minorités sexuelles », voir la note en marge du tableau à la page 15.



53,8%

Plus de la moitié des personnes ayant subi une forme de violence n'ont jamais dévoilé la situation à quiconque.



On constate un faible recours aux services des cégeps lors de situations de VSMC : **plus de 9 personnes victimes sur 10 (93,5%) déclarent n'avoir jamais signalé ou dénoncé ces événements à une instance ou une ressource du cégep.**

12,3%

des répondant.es ont reçu une confiance concernant une situation de violence sexuelle subie par une personne fréquentant le même cégep

Par leur présence ou leur réaction, ces personnes ont l'opportunité d'agir pour la sécurité et le bien-être des personnes touchées.

8,3%

ont été témoins d'un événement de VSMC

Certaines opinions vis-à-vis le consentement sexuel doivent être abordées de manière directe à travers les stratégies de prévention. Malgré le fait que la majorité des répondant.es aient des attitudes favorables face au consentement sexuel, **une proportion non négligeable est d'accord ou neutre avec des énoncés contraires au cadre législatif canadien relativement au consentement volontaire, libre et éclairé.**

Les hommes présentent des attitudes significativement moins favorables à l'égard du consentement sexuel, que les femmes et les personnes appartenant aux minorités de genre.

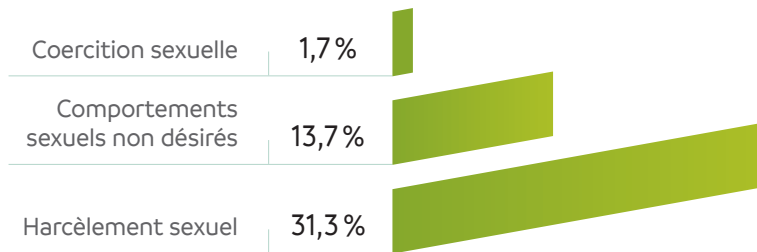


Près de 1 personne sur 10 se sent peu ou pas en sécurité dans au moins 4 lieux au cégep. Les lieux les plus fréquemment nommés sont les stationnements, les corridors, casiers, ascenseurs et cages d'escaliers ainsi que les vestiaires.

À l'instar de l'enquête ESSIMU qui a largement influencé la présente recherche, PIECES contribue de manière importante à une meilleure compréhension de la violence sexuelle en milieu d'enseignement supérieur au Québec. De surcroît, les éléments caractérisant PIECES sont en concordance avec l'essence de la Loi 22.1, adoptée par le Gouvernement du Québec. Pour l'équipe de recherche, ce rapport se veut un outil de réflexion collective pour les institutions collégiales et les autres groupes mobilisés autour de la prévention des violences à caractère sexuel. **L'équipe tient à remercier toutes les personnes ayant répondu au questionnaire en ligne.**

Violences à caractère sexuel

Près de 1 étudiant.e sur 3 ayant participé à l'enquête a rapporté avoir subi au moins une forme de violence sexuelle en milieu collégial (VSMC) depuis son arrivée au cégep (31,7%). Ces gestes ont été commis par une personne affiliée au même cégep.



Ces gestes étaient non désirés, non consentis, offensants

Étudiantes (n = 2 843)		Étudiants (n = 2 303)	
%		%	
Harcèlement sexuel			
24,0	Regards offensants	4,1	
13,5	Remarques désobligeantes sur apparence ou activités sexuelles	8,8	
13,0	Histoires ou blagues sexuelles offensantes	7,6	
10,7	Discussion inappropriée sur le sexe	7,0	
10,7	Interpellation d'une manière sexuelle	1,6	
5,8	Imposition de sa nudité ou semi-nudité	5,2	
7,5	Commentaires sexuels insultants	3,4	
6,8	Geste à connotation sexuelle offensant ou embarrassant	3,6	
Comportements sexuels non désirés			
8,0	Contact physique non désiré	4,1	
8,0	Pressions pour sortir malgré refus	3,8	
5,2	Exposition à du matériel à connotation sexuelle sans consentement	2,6	
4,9	Tentative d'embrasser ou de se frotter	2,7	
4,0	Pressions pour relation intime ou sexuelle malgré refus	2,4	
1,9	Tentative d'avoir une relation sexuelle sans consentement	0,5	
0,8	Relation sexuelle sans consentement	0,3	
Coercition sexuelle			
1,0	Promesse de récompense pour futures faveurs sexuelles	0,8	
0,9	Conséquences négatives devant le refus d'activités sexuelles	0,2	
0,6	Climat de représailles possibles devant le refus d'activités sexuelles	0,0	
0,5	Menace de diffuser sur Internet du contenu sexuel	0,1	
0,3	Chantage à la promotion si coopération sexuelle	0,1	
0,2	Climat de peur devant le refus d'activités sexuelles	0,0	

Femmes Hommes

Principaux constats

- Les étudiantes sont plus nombreuses que les étudiants à avoir vécu de la violence sexuelle en milieu collégial (43,5% vs 23,2%).
- En considérant seulement les 12 mois précédant l'enquête, les étudiant.es sont presque 2 fois plus susceptibles que les enseignant.es et 1,5 fois plus à risque que les autres employé.es d'avoir subi au moins une forme de VSMC.
- Les étudiant.es appartenant aux minorités sexuelles ou indiquant une orientation sexuelle incertaine/en questionnement subissent davantage de VSMC que les personnes hétérosexuelles (respectivement 43,3%, 43,5% et 33,2%).
- 55,9% des étudiantes victimes et 41,4% des étudiants victimes ont ressenti au moins une répercussion à la suite des événements de VSMC. Les étudiantes sont plus nombreuses à atteindre le seuil clinique associé à l'état de stress post-traumatique (16,9% vs 10,2%).
- Éprouver des difficultés à poursuivre les activités au cégep est rapporté par 16,7% des étudiant.es victimes.
- 33,7% des étudiant.es se déclarent neutres ou en accord avec l'énoncé suivant: « Si votre partenaire veut s'engager dans une activité sexuelle, c'est correct de continuer même s'il ou elle est ivre ».



94,8% des étudiant.es ayant subi une situation de VSMC

n'ont jamais signalé ou dénoncé l'événement à une instance ou une ressource du cégep.

Concernant une situation de VSMC,



10,6% des étudiant.es ont reçu des confidences



7,7% en ont été témoins

Source: Bergeron, M., Gagnon, A., Blackburn, M.-È., M-Lavoie, D., Paré, C., Roy, S., Szabo, A., et Bourget, C. (2020). *Rapport de recherche de l'enquête PIÈCES: Violences sexuelles en milieu collégial au Québec*. Le rapport complet est disponible au: www.chaireVSSMES.uqam.ca

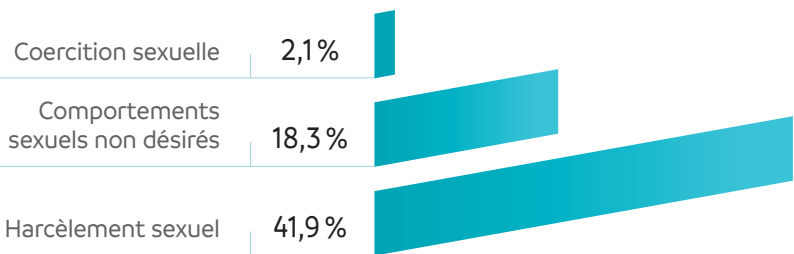
Chaire de recherche

SUR LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES en milieu d'enseignement supérieur

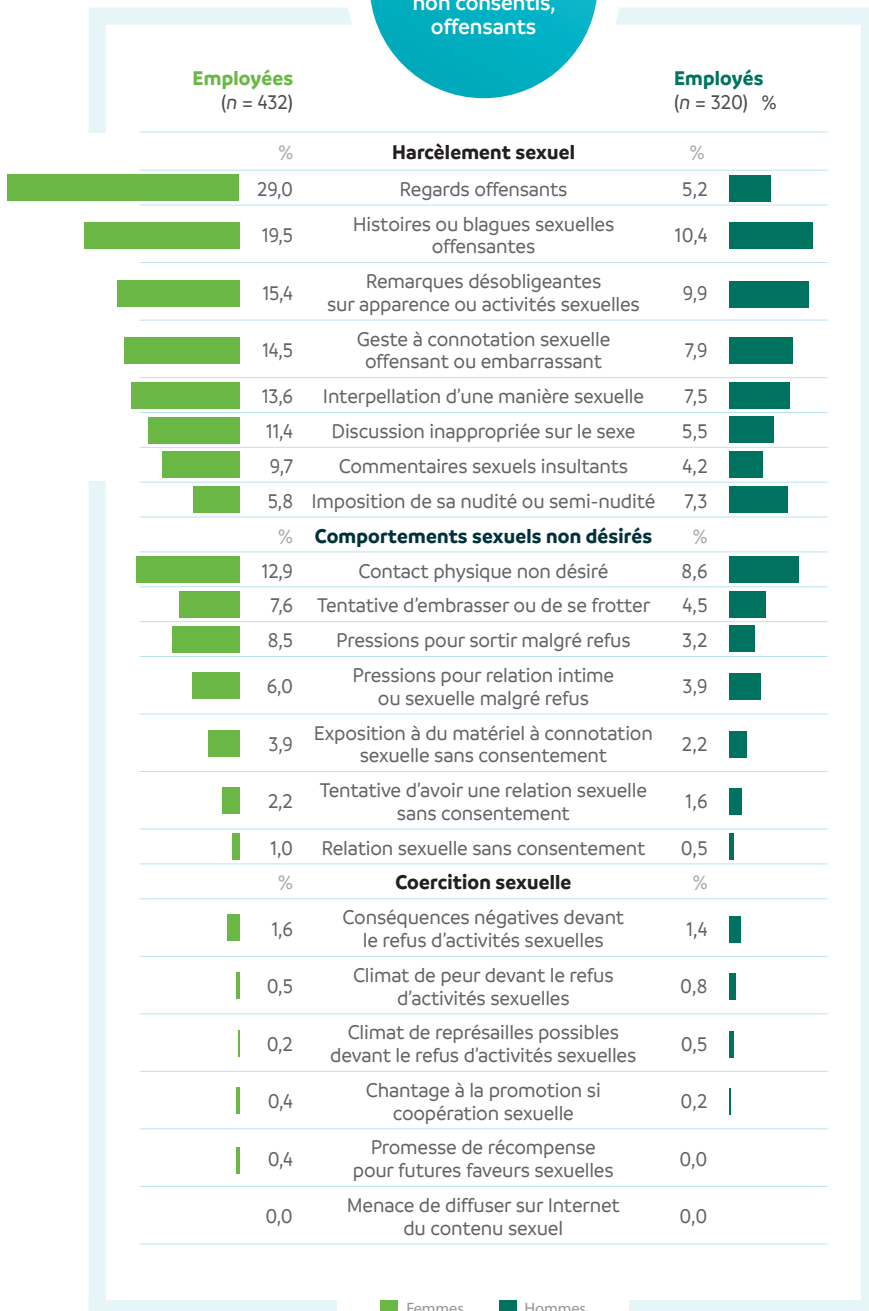
Violences à caractère sexuel

Plus de 4 membres du personnel sur 10

(44,8%) ayant participé à l'enquête ont rapporté avoir vécu au moins une forme de violence sexuelle en milieu collégial depuis leur arrivée au cégep. Ces gestes ont été commis par une personne affiliée au même cégep.



Ces gestes étaient non désirés, non consentis, offensants



Principaux constats

- Les employées sont plus nombreuses que les employés à rapporter une situation de violence sexuelle en milieu collégial (53,2% vs 32,9%).
- Les employé.es indiquant une orientation sexuelle incertaine/en questionnement subissent davantage de VSMC que les employé.es s'identifiant comme hétérosexuel.les ou appartenant aux minorités sexuelles (respectivement: 75,0%, 44,4% et 44,0%).
- Nombreuses sont les personnes victimes à ressentir au moins une répercussion à la suite des événements de VSMC, soit 36,6% du personnel féminin et 25,0% du personnel masculin. Une proportion non négligeable de ces personnes atteint le score clinique associé à l'état de stress post-traumatique, soit 9,7% des femmes et 4,8% des hommes.
- 14,1% des employé.es victimes ont éprouvé des difficultés à poursuivre leurs activités au cégep.
- 32,2% des membres du personnel se déclarent neutres ou en accord avec l'énoncé suivant: « Si votre partenaire veut s'engager dans une activité sexuelle, c'est correct de continuer même s'il ou elle est ivre ».



86,9% des employé.es ayant subi une situation de VSMC

n'ont jamais signalé ou dénoncé l'événement à une instance ou une ressource du cégep.

Concernant une situation de VSMC,



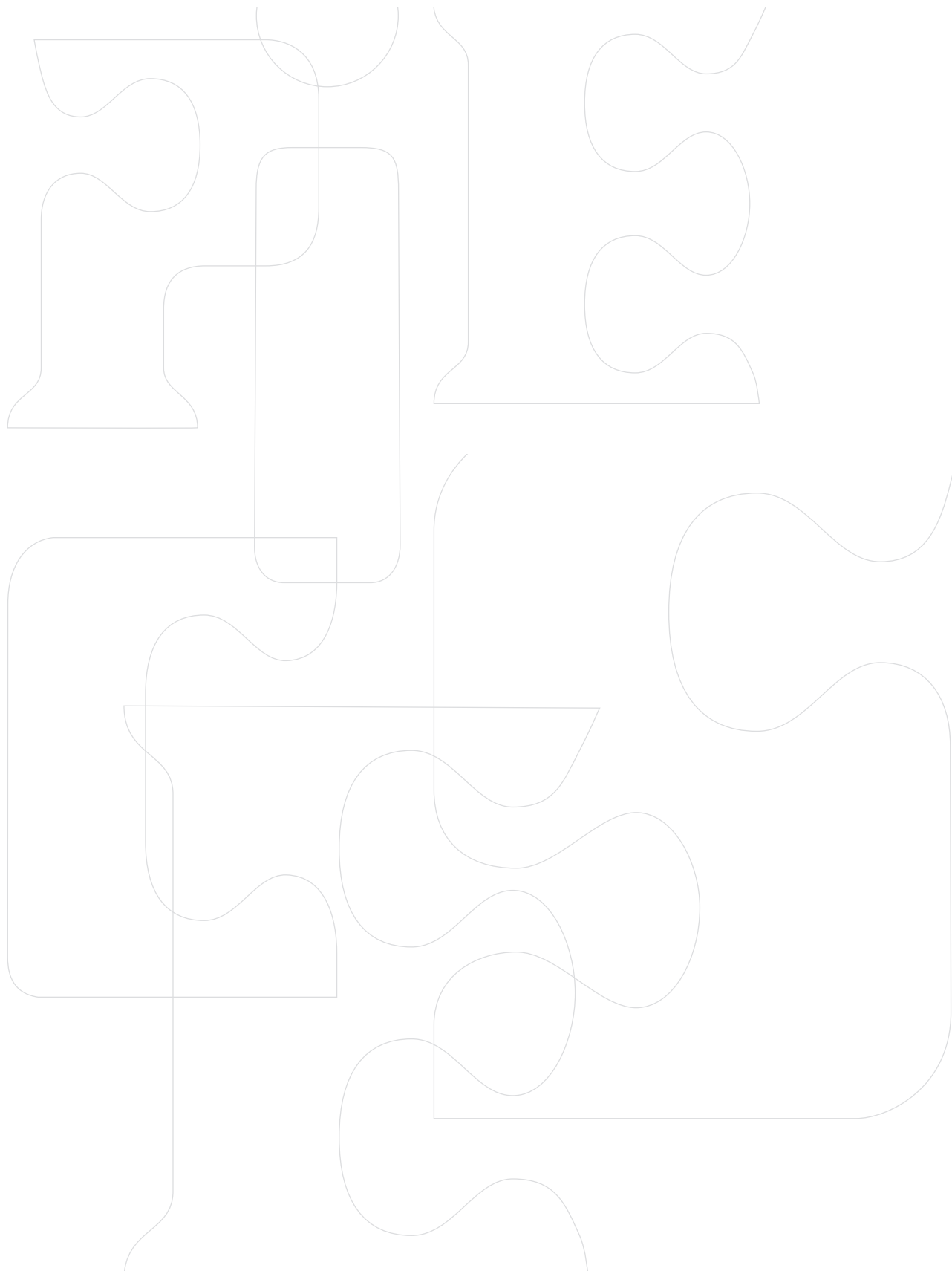
23% des employé.es ont reçu des confidences



12,5% en ont été témoins

Les membres du personnel sont plus nombreux et nombreuses à avoir été témoins ou confident.es que les étudiant.es.

Source: Bergeron, M., Gagnon, A., Blackburn, M.-È., M-Lavoie, D., Paré, C., Roy, S., Szabo, A., et Bourget, C. (2020). *Rapport de recherche de l'enquête PIECES: Violences sexuelles en milieu collégial au Québec*. Le rapport complet est disponible au: www.chaireVSSMES.uqam.ca



PIECES

Projet intercollégial d'étude
sur le **consentement**,
l'**égalité** et la **sexualité**

RAPPORT DE RECHERCHE DE L'ENQUÊTE PIECES :
**VIOLENCES SEXUELLES EN
MILIEU COLLÉGIAL AU QUÉBEC**

Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur

Fiche d'information liée :	Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur - Établissements
Code de l'établissement :	917000
Nom de l'établissement :	Cégep du Vieux Montréal
Destinataire :	Caroline Roy - carolineroy@cvm.qc.ca
Courriel du responsable :	carolineroy@cvm.qc.ca
Statut de traitement :	Complété

Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement

Reddition de comptes

Cette reddition de comptes est exigée en vertu de l'article 12 de la Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur (ci-après « la Loi »).

Ce formulaire de reddition de comptes couvre la période s'étalant du 1er septembre 2019 au 31 août 2020.

Au même titre que les établissements d'enseignement, le Ministère est assujéti à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels et doit veiller à la confidentialité des renseignements qui lui sont transmis, dans les limites permises par la Loi. Les renseignements reçus dans le cadre de cette reddition de comptes seront traités conformément à la Loi.

Bloc 1 : Comité permanent

Quels sont les groupes représentés au sein du comité permanent de votre établissement?

Membres	Nombre prévu dans la politique	Nombre réel en date du 31 août
Communauté étudiante :	1	2
Personnel dirigeant :	2	4
Personnel enseignant :	1	2
Ressources spécialisées :	1	1
Autres groupes représentant les membres du personnel :	1	3
Sièges réservés pour les personnes victimes :	0	0
Sièges réservés pour les groupes les plus vulnérables :	0	0

Autres groupes représentés au sein du comité permanent de votre établissement :

Total :	6	12
----------------	----------	-----------

Bloc 2 : Révision de la politique

Est-ce que la politique de votre établissement a été mise à jour entre le 1er septembre 2019 et le 31 août 2020?	Non
--	-----

Bloc 3 : Visibilité et accessibilité de la politique

L'article 10 de la Loi stipule que chaque établissement d'enseignement visé doit s'assurer que sa politique est facilement accessible et portée à la connaissance de chaque étudiant au moment de son admission et au début de chaque session.

En date du 31 août 2020, quels sont les moyens mis en place pour assurer la visibilité et l'accessibilité de la politique dans votre établissement?

Dans le cadre de l'embauche d'un ou d'une nouvelle employé.e: remise du document dans la pochette du nouvel employé: Engagement au respect de la politique contre les violences sexuelles avec le lien vers la politique sur le site WEB.

Dans le cadre des formations sur place réalisées par la sexologue (août 2019 à février 2020): Promotion de la politique et lien menant à la politique sur le site WEB;

Dans le cadre de la Semaine contre les violences sexuelles (février 2020): Promotion de la politique et lien menant vers la politique sur le site WEB;

Dans le cadre du lancement de la formation en ligne pour les employés (mars 2020): Promotion de la politique et lien menant vers la politique sur le site WEB dans le communiqué envoyé aux employés.

Bloc 4 : Personne responsable de l'application de la politique institutionnelle

Identifier la personne responsable de l'application de la politique institutionnelle de votre établissement :

Nom :	Mylène Boisclair	
Fonction :	Directrice générale	
Numéro de téléphone :	514-982-3437	Poste : 2291
Adresse courriel :	mboisclair@cvm.qc.ca	

Bloc 5 : Mesures de prévention et de sensibilisation et formations mises en œuvre

Avez-vous mis en place des mesures de prévention et de sensibilisation dans le cadre de la mise en œuvre de la politique institutionnelle de votre établissement entre le 1er septembre 2019 et le 31 août 2020?	Oui
Avez-vous mis en place des activités de formation dans le cadre de la politique institutionnelle de votre établissement entre le 1er septembre 2019 et le 31 août 2020?	Oui
Parmi l'ensemble des étudiantes et étudiants visés par une activité de formation obligatoire entre le 1er septembre 2019 et le 31 août 2020, à combien estimez-vous la proportion d'entre eux à l'avoir complétée?	0 à 25%
Parmi l'ensemble des dirigeants, des membres du personnel, des représentants de leurs associations et syndicats respectifs et des représentants des associations étudiantes, à combien estimez-vous la proportion d'entre eux à avoir complété une activité de formation obligatoire entre le 1er septembre 2019 et le 31 août 2020?	75 à 100%

Mesure de prévention et de sensibilisation

Type	Activité de formation
Format	Formations sur place
Durée :	Toute la session automne 2019 et hiver 2020
Principales populations visées	<ul style="list-style-type: none"> • Toute la communauté de notre établissement d'enseignement • Représentants et représentantes des associations étudiantes • Représentants et représentantes des syndicats • Organiseurs et organisatrices des activités d'accueil • Personnel enseignant • Personnel non enseignant • Cadres ou personnel dirigeant • Personnel de sécurité • Tiers/contractuels • Organisation sportive • Autre
Précisez :	Dans le cadre de formations sur place offertes par la sexologue, une série de formations s'est déployée à l'automne 2019 et au début de la session hiver 2020. La formation a été donnée aux étudiantes et étudiants membres des troupes de danse et de théâtre
Personnes rejointes	100 à 500 personnes
Évaluation	Oui

Mesure de prévention et de sensibilisation

Type	Activité de sensibilisation
Format	Conférences
Durée :	Semaine contre les violences sexuelles du 24 au 28 février 2020 (2e édition).
Principales populations visées	<ul style="list-style-type: none"> • Toute la communauté de notre établissement d'enseignement
Personnes rejointes	500 à 1000 personnes
Évaluation	Oui

Mesure de prévention et de sensibilisation

Type	Activité de formation
Format	Formation en ligne
Durée :	De mars à juin 2020 (en continu)
Principales populations visées	<ul style="list-style-type: none"> • Représentants et représentantes des syndicats • Personnel enseignant • Personnel non enseignant • Cadres ou personnel dirigeant
Personnes rejointes	100 à 500 personnes
Évaluation	Oui

Bloc 6 : Mesures de sécurité mises en place

Avez-vous mis en place des mesures de sécurité dans le cadre de la politique institutionnelle de votre établissement entre le 1er septembre 2019 et le 31 août 2020?	Oui
--	-----

Quelles sont les mesures de sécurité mises en place dans le cadre de la politique institutionnelle de votre établissement entre le 1er septembre 2019 et le 31 août 2020, y compris les ajustements aux infrastructures pour rendre les lieux sécuritaires?

Une ronde systématique de vérification de l'éclairage extérieur est effectuée à chaque année par les agents de sécurité qui en informent l'électricien du service des ressources matérielles. Le cas échéant, les correctifs sont apportés par la suite.

Bloc 7 : Plaintes et signalements reçus

Nombre de plaintes et de signalements déposées par des membres du personnel ou de la communauté étudiante entre le 1^{er} septembre 2019 et le 31 août 2020 et leur délai de traitement ainsi que les interventions effectuées et la nature des sanctions appliquées.

a) Signalements

Nombre de signalements en matière de violences à caractère sexuel reçus :	1
Délai moyen pour le suivi donné aux personnes ayant effectué un signalement, avec ou sans plainte (jours) :	7.0
Délai minimal (jours) :	7.0
Délai maximal (jours) :	7.0
Nombre de dossiers pour lesquels le délai de suivi a excédé 7 jours :	0
Nombre de signalements ayant mené à des actions ou des interventions :	1
Veuillez cocher la nature des actions ou des interventions appliquées à la suite des signalements reçus.	<ul style="list-style-type: none"> • Intervention de soutien ou d'accompagnement auprès de la personne plaignante • Rencontre avec la personne mise en cause • Autres

Précisez :

Contrat de comportement à l'étudiant mis en cause.

b) Plaintes

Nombre de plaintes en matière de violences à caractère sexuel reçues :	6
Délai de traitement moyen d'une plainte (jours) :	7.0
Délai minimal (jours) :	7.0
Délai maximal (jours) :	30.0
Nombre de dossiers pour lesquels le délai de traitement a excédé 90 jours :	0
Nombre de plaintes non recevables en vertu de la politique institutionnelle de votre établissement :	0
Nombre de plaintes recevables en vertu de la politique institutionnelle de votre établissement :	6
Nombre de plaintes jugées non fondées :	1
Nombre de plaintes jugées fondées :	5
Nombre de plaintes ayant mené à une sanction :	Entre 5 et 10
Veuillez cocher la nature des sanctions qui ont été appliquées à la suite des plaintes. Veuillez compléter la liste en précisant les	<ul style="list-style-type: none"> • Note au dossier • Interdiction d'entrer en contact avec un ou plusieurs personnes • Autre

autres actions absentes.

Précisez :

Lettres d'attentes signifiées déposées aux dossiers des employés ou employées. Contrats de comportements pour les étudiantes ou étudiants mis en cause
--

C) Code de conduite

Nombre de situations traitées en vertu du code de conduite de votre établissement :	0
---	---

Bloc 8 : Mise en œuvre de la politique (facultatif)

Est-ce que votre établissement a fait face à des difficultés particulières dans la mise en œuvre de sa politique pendant la dernière année?	Non
---	-----

Bloc 9 : Renseignements supplémentaires (facultatif)

Renseignements supplémentaires :
<p>Un formulaire pour les plaintes (ou signalements) en matière de violences à caractère sexuel a été créé en collaboration avec les ressources humaines et les services aux étudiants.</p> <p>Par ailleurs, bien que la formation en ligne pour les employé.e.s ait été lancée et réussie, la formation en ligne pour les étudiantes et étudiants a été suspendue au printemps à cause de la pandémie. La priorité, dès mars 2020, a alors porté sur le déploiement de la formation à distance. La formation en ligne pour les étudiantes et étudiants a été reportée à l'automne 2020.</p>

Invitation à l'Interassociatif du 21 novembre 2020

Martin Pluye <externe@sogecom.org>

Ven 2020-11-06 09:32

ENGLISH VERSION BELOW

Bonjour,

L'AFESPED-UQAM, la SOGÉÉCOM, l'AFESH-UQAM, l'AECSL, l'AECSSPD-UQAM, l'ADEESE-UQAM et l'AÉUM invitent les associations étudiantes combattives collégiales et universitaires à l'interassociatif, dont la première rencontre aura lieu le samedi 21 novembre 2020 à 10 h.

Considérant l'absence d'association dite nationale reposant sur le syndicalisme de combat au soi-disant Québec, considérant le besoin de constituer un mouvement étudiant combatif fondé sur la démocratie directe et adhérant à une vision anticapitaliste, féministe, antiraciste, anticapacitiste ainsi qu'anticolonialiste et considérant la nécessité qu'il y ait une certaine coordination entre les associations étudiantes combattives, les associations étudiantes susmentionnées souhaitent constituer des réunions d'associations étudiantes combattives dans le but d'échanger, de se consulter et de se concerter sur les enjeux étudiants.

Dans sa vision actuelle, l'interassociatif ne constitue aucunement une instance permanente ou une organisation entraînant le paiement d'une cotisation récurrente et les décisions de l'interassociatif n'engage pas l'ensemble des associations étudiantes y prenant part.

Les associations initiatrices proposent l'ordre du jour modifiable suivant :

0. Ouverture
- 0.1. Animation
- 0.2. Ordre du jour
- 0.3. Tour de table
1. Objectifs
2. Structure

3. Mise à jour sur les assemblées générales et activités associatives
4. Pandémie
 - 4.1. Éducation
 - 4.2. Santé
5. Étudiant-e-s provenant de l'international
6. Crise écologique
7. Defund the police
8. Loi 21
9. Prochaine rencontre
 - 9.1. Date
 - 9.2. Comité de l'ordre du jour
10. Fermeture

Inscription

Cette rencontre aura lieu par visioconférence Zoom. Pour y participer, veuillez-vous inscrire avec votre courriel institutionnel en cliquant ici : <https://nam11.safelinks.protection.outlook.com/?url=https%3A%2F%2Fbit.ly%2F31Obqhf&data=04%7C01%7C%7C1bac11d4b94043535c5e08d88260d0a1%7C84df9e7fe9f640afb435aaaaaaa%7C1%7C0%7C637402699617038862%7CUnknown%7CTWFpbGZsb3d8eyJWljiMC4wLjAwMDAiLCJQIjoiV2luMzliLCJBTiI6Ikl1haWwiLCJXVCi6Mn0%3D%7C1000&reserved=0>. Une fois votre inscription validée, vous recevrez un courriel de confirmation avec les informations pour vous connecter.

Fonctionnement

Lors d'une prérencontre entre l'AFESPED-UQAM, la SOGÉÉCOM, l'AFESH-UQAM, l'AECSL, l'AECSSTD-UQAM, l'ADEESE-UQAM, l'AÉUM et le Comité ad hoc scissionnaire de la CEVES, ces groupes ont décidé de soumettre des objectifs et une structure à l'interassociatif. Ces objectifs et cette structure proposé-e-s seront présenté-e-s pour adoption lors de la première séance de l'interassociatif. Pour consulter les propositions

d'objectifs et de structure faites par ces associations, vous pouvez cliquer sur les liens suivants :

-Objectifs proposés de l'interassociatif :

<https://nam11.safelinks.protection.outlook.com/?url=https%3A%2F%2Fbit.ly%2F2TBGqw5&data=04%7C01%7C%7C1bac11d4b94043535c5e08d88260d0a1%7C84df9e7fe9f640afb435aaaaaaa%7C1%7C0%7C637402699617038862%7CUnknown%7CTWFpbGZsb3d8eyJWlloiMC4wLjAwMDAiLCJQIjoiV2luMzliLCJBTiI6IjEhaWwiLCJXVCI6Mn0%3D%7C1000&reserved=0; sdata=MUNgT4%2BRjH6ONby%2B6UKpqi7%2BjWsUMTL%2Fz%2BO2p8VrZms%3D&reserved=0;>

-Structure proposée de l'interassociatif :

<https://nam11.safelinks.protection.outlook.com/?url=https%3A%2F%2Fbit.ly%2F31LJ6vC&data=04%7C01%7C%7C1bac11d4b94043535c5e08d88260d0a1%7C84df9e7fe9f640afb435aaaaaaa%7C1%7C0%7C637402699617038862%7CUnknown%7CTWFpbGZsb3d8eyJWlloiMC4wLjAwMDAiLCJQIjoiV2luMzliLCJBTiI6IjEhaWwiLCJXVCI6Mn0%3D%7C1000&reserved=0; sdata=9kcSv991Y0G1VRwhLlytSud5lzxFrm3GlySTP4ChSg%3D&reserved=0.>

Il est proposé notamment que l'interassociatif fonctionne selon une version du code Véronneau(<https://nam11.safelinks.protection.outlook.com/?url=https%3A%2F%2Fbit.ly%2F3mmC60a&data=04%7C01%7C%7C1bac11d4b94043535c5e08d88260d0a1%7C84df9e7fe9f640afb435aaaaaaa%7C1%7C0%7C637402699617048856%7CUnknown%7CTWFpbGZsb3d8eyJWlloiMC4wLjAwMDAiLCJQIjoiV2luMzliLCJBTiI6IjEhaWwiLCJXVCI6Mn0%3D%7C1000&reserved=0; sdata=SHA4JYFQmDLhgQGT9x0TUIKazKgA44hzwes3R7p4zYg%3D&reserved=0>) adapté à nos besoins.

De même, seules les associations étudiantes présentes auraient un droit de vote sous le principe de « une association, un vote ». Avant l'adoption, ou non, de cette structure au point 2 de l'interassociatif, l'interassociatif fonctionnera par défaut selon cette procédure.

Communications

Il est proposé que le principal moyen de communication soit une liste de diffusion de courriels. Vous pouvez vous y abonner en suivant le lien suivant : <https://nam11.safelinks.protection.outlook.com/?url=https%3A%2F%2Fbit.ly%2F3kUTMQI&data=04%7C01%7C%7C1bac11d4b94043535c5e08d88260d0a1%7C84df9e7fe9f640afb435aaaaaaa%7C1%7C0%7C637402699617048856%7CUnknown%7CTWFpbGZsb3d8eyJWljojMC4wLjAwMDAiLCJQIjoiV2luMzliLCJBTiI6Ikk1haWwiLCJXVCI6Mn0%3D%7C1000&reserved=0>. Un courriel de confirmation vous sera ensuite envoyé. Notez qu'il est possible que ce courriel se trouve dans la section « notification » ou « spam ». Pour envoyer un message à tous les abonné-e-s de la liste, envoyez un courriel à interassociatif@afesh-uqam.ca. Notez également que vos courriels ne seront pas immédiatement transférés à l'ensemble de la liste puisqu'il y a un délai d'approbation.

Également, les documents de travail, la liste des courriels des associations étudiantes, les procès-verbaux de l'interassociatif et le matériel informatif seraient partagés au bon vouloir des associations étudiantes sur un dossier partagé Drive. Pour demander l'accès à ce dossier Drive, vous pouvez cliquer sur ce lien : <https://nam11.safelinks.protection.outlook.com/?url=https%3A%2F%2Fbit.ly%2F34N6yKX&data=04%7C01%7C%7C1bac11d4b94043535c5e08d88260d0a1%7C84df9e7fe9f640afb435aaaaaaa%7C1%7C0%7C637402699617048856%7CUnknown%7CTWFpbGZsb3d8eyJWljojMC4wLjAwMDAiLCJQIjoiV2luMzliLCJBTiI6Ikk1haWwiLCJXVCI6Mn0%3D%7C1000&reserved=0>.

Veillez y inscrire dans le message l'association étudiante que vous représentez.

Sans que celui-ci devienne le principal moyen de communication, un groupe Facebook privé a été mis en place entre les exécutant-e-s des associations étudiantes de la cohorte 2020-2021 pour des échanges informels. Vous pouvez communiquer avec l'adresse courriel suivante en mentionnant l'association étudiante que vous représentez pour rejoindre

le groupe Facebook privé : <https://nam11.safelinks.protection.outlook.com/?url=https%3A%2F%2Fbit.ly%2F35VYuqJ&data=04%7C01%7C%7C1bac11d4b94043535c5e08d88260d0a1%7C84df9e7fe9f640afb435aaaaaaa%7C1%7C0%7C637402699617048856%7CUnknown%7CTWFpbGZsb3d8eyJWljojMC4wLjAwMDAiLCJQIjoiV2luMzliLCJBTiI6Ikl1haWwiLCJXVCI6Mn0%3D%7C1000&reserved=0>.

Si vous avez des réflexions écrites ou des propositions sur l'un des points de l'ordre du jour, vous pouvez déposer un texte dans le dossier Drive à cet effet. Pour chacun des points à l'ordre du jour, un dossier a été créé pour y mettre des propositions ou des réflexions. Ces propositions/réflexions seront envoyées aux associations étudiantes s'étant inscrites à la liste de diffusion de courriel.

Si vous avez des questions ou des préoccupations, vous pouvez écrire à l'adresse suivante : coordination@sogecom.org.

Au plaisir de vous rencontrer !

Solidairement,

Émile Brassard
Responsable aux affaires externes
Association facultaire étudiante de science politique et droit — UQAM

Alexandra Vaillant
Responsable aux affaires externes
Association facultaire étudiante des sciences humaines — UQAM

Martin Pluye
Adjoint aux affaires externes
Société générale des étudiants et étudiantes du Collège de Maisonneuve

Charles-Antoine Goulet
Responsable aux affaires externes
Association des étudiantes et des étudiants de la faculté des sciences

de l'éducation - UQAM

Rushdia Mehreen

Responsable aux affaires internes (et externes)

Association étudiante des cycles supérieurs en science politique et droit - UQAM

Ayo Ogunremi

Vice-président (Affaires externes)

Association Étudiante de l'Université McGill

Bernie V-T

Délégué à la coordination

Société générale des étudiants et étudiantes du Collège de Maisonneuve

////

Hello,

The AFESPED-UQAM, the SOGÉCOM, the AFESH-UQAM, the AECSL, the AECSSPD-UQAM, the ADEESE-UQAM and the AÉUM invite combative college and

university student associations to the interassociative, whose first meeting will be held on Saturday, November 21, 2020 at 10:00 a.m.

Considering the absence of a so-called national association based on fighting unionism in so-called Quebec, considering the need to constitute a fighting student movement based on direct democracy and adhering to an anti-capitalist, feminist, anti-racist, anti-capacitist as well as anti-colonialist vision, and considering the need for some coordination between fighting student associations, the aforementioned student associations wish to constitute meetings of combative student associations in order to exchange, and consult on student issues.

In its current vision, the inter-student association does not constitute a permanent body or an organization requiring the payment of recurring

dues, and the decisions of the inter-student association do not commit all the student associations involved.

The initiating associations propose the following amendable agenda:

0. Opening
- 0.1. Animation
- 0.2. Agenda of the meeting
- 0.3. Tour de table
1. Objectives
2. Structure
3. Update on general assemblies and associative activities
4. Pandemic
- 4.1. Education
- 4.2. Health
5. International students
6. Ecological crisis
7. Defund the police
8. Law 21
9. Next meeting
- 9.1. Date
- 9.2. Agenda Committee
10. Closing

Registration

This meeting will take place via a Zoom videoconference. To participate, please register with your institutional email by following this link:

<https://nam11.safelinks.protection.outlook.com/?url=https%3A%2F%2Fbit.ly%2F31Obqhf&data=04%7C01%7C%7C1bac11d4b94043535c5e08d88260d0a1%7C84df9e7fe9f640afb435aaaaaaa%7C1%7C0%7C637402699617048856%7CUnknown%7CTWFpbGZsb3d8eyJWljiMC4wLjAwMDAiLCJQIjoiV2luMzliLCJBTiI6Ikk1haWwiLCJXVCi6Mn0%3D%7C1000&reserved=0>. Once your registration has been validated, you will receive a confirmation email with login information.

Functioning

During a pre-meeting between the AFESPED-UQAM, the SOGÉCOM, the AFESH-UQAM, the AECSL, the AECSSPD-UQAM, the ADEESE-UQAM, the AÉUM and the CEVES ad hoc secessionist committee, these groups decided to submit objectives and a structure to the interassociative. These proposed objectives and structure will be presented for adoption at the first session of the interassociative. To consult the proposed objectives and structure made by these associations, you can click on the following links:

- Proposed objectives of the interassociative:

<https://nam11.safelinks.protection.outlook.com/?url=https%3A%2F%2Fbit.ly%2F2TBGqw5&data=04%7C01%7C%7C1bac11d4b94043535c5e08d88260d0a1%7C84df9e7fe9f640afb435aaaaaaa%7C1%7C0%7C637402699617048856%7CUnknown%7CTWFpbGZsb3d8eyJWljiMC4wLjAwMDAiLCJQIjoiV2luMzliLCJBTiI6Ikl1haWwiLCJXVCi6Mn0%3D%7C1000&reserved=0> ;

- Proposed structure of the interassociation:

<https://nam11.safelinks.protection.outlook.com/?url=https%3A%2F%2Fbit.ly%2F31LJ6vC&data=04%7C01%7C%7C1bac11d4b94043535c5e08d88260d0a1%7C84df9e7fe9f640afb435aaaaaaa%7C1%7C0%7C637402699617048856%7CUnknown%7CTWFpbGZsb3d8eyJWljiMC4wLjAwMDAiLCJQIjoiV2luMzliLCJBTiI6Ikl1haWwiLCJXVCi6Mn0%3D%7C1000&reserved=0> ;

In particular, it is proposed that the interassociative operates

according to a version of the Véronneau

code(<https://nam11.safelinks.protection.outlook.com/?url=https%3A%2F%2Fbit.ly%2F3mmC60a&data=04%7C01%7C%7C1bac11d4b94043535c5e08d88260d0a1%7C84df9e7fe9f640afb435aaaaaaa%7C1%7C0%7C637402699617048856%7CUnknown%7CTWFpbGZsb3d8eyJWljiMC4wLjAwMDAiLCJQIjoiV2luMzliLCJBTiI6Ikl1haWwiLCJXVCi6Mn0%3D%7C1000&reserved=0> ;

[sdata=SHA4JYFQmDLhgQGT9x0TUIKazKgA44hzwes3R7p4zYg%3D&reserved=0\)](https://nam11.safelinks.protection.outlook.com/?url=https%3A%2F%2Fbit.ly%2F3kUTMQI&data=04%7C01%7C%7C1bac11d4b94043535c5e08d88260d0a1%7C84df9e7fe9f640afb435aaaaaaa%7C1%7C0%7C637402699617048856%7CUnknown%7CTWFpbGZsb3d8eyJWljiMC4wLjAwMDAiLCJQIjoiV2luMzliLCJBTiI6Ikk1haWwiLCJXVCi6Mn0%3D%7C1000&reserved=0)

adapted to our needs. Likewise, only the student associations present would have the right to vote under the principle of "one association, one vote". Before the adoption, or not, of this structure in point 2 of the interassociative, the interassociative will function by default according to this procedure.

Communications

It is proposed that the primary means of communication be an email list. You can subscribe to it by following the following link:

<https://nam11.safelinks.protection.outlook.com/?url=https%3A%2F%2Fbit.ly%2F3kUTMQI&data=04%7C01%7C%7C1bac11d4b94043535c5e08d88260d0a1%7C84df9e7fe9f640afb435aaaaaaa%7C1%7C0%7C637402699617048856%7CUnknown%7CTWFpbGZsb3d8eyJWljiMC4wLjAwMDAiLCJQIjoiV2luMzliLCJBTiI6Ikk1haWwiLCJXVCi6Mn0%3D%7C1000&sdata=twYjzw%2BGNSujff0zXxsQiuMlhm0MrcNJXhCSfzk2sa4%3D&reserved=0>. A confirmation email will then be sent to you.

Note that this email may be found in the "notification" or "spam" section. To send a message to all the subscribers of the list, send an email to interassociatif@afesh-uqam.ca. Also note that your emails will not be immediately forwarded to the entire list since there is a delay in approval.

As well, working papers, student association email lists, inter-association minutes and informational materials would be shared at the discretion of student associations on a shared Drive folder. To request access to this Drive folder, you can follow this link:

<https://nam11.safelinks.protection.outlook.com/?url=https%3A%2F%2Fbit.ly%2F34N6yKX&data=04%7C01%7C%7C1bac11d4b94043535c5e08d88260d0a1%7C84df9e7fe9f640afb435aaaaaaa%7C1%7C0%7C637402699617048856%7CUnknown%7CTWFpbGZsb3d8eyJWljiMC4wLjAwMDAiLCJQIjoiV2luMzliLCJBTiI6Ikk1haWwiLCJXVCi6Mn0%3D%7C1000&sdata=8vx09GRV6GVOpNYMQkqLilzrR6krn%2BRjKHBO1zkg6%2Fo%3D&reserved=0>. Please include in the message the student

association you represent.

While not becoming the main means of communication, a private Facebook group has been set up between the student association executives of the 2020-2021 cohort for informal exchanges. You can contact the following email address, mentioning the student association you represent, to join the private Facebook group: <https://nam11.safelinks.protection.outlook.com/?url=https%3A%2F%2Fbit.ly%2F35VYuqJ&data=04%7C01%7C%7C1bac11d4b94043535c5e08d88260d0a1%7C84df9e7fe9f640afb435aaaaaaa%7C1%7C0%7C637402699617048856%7CUnknown%7CTWFpbGZsb3d8eyJWljiMC4wLjAwMDAiLCJQIjoiV2luMzliLCJBTiI6Ikk1haWwiLCJXVCI6Mn0%3D%7C1000&data=6zogjD3K36VO6GHpctsbrSdHu1BX0zG3frth%2BX%2BHV4M%3D&reserved=0>.

If you have written reflections or proposals on one of the agenda items, you can submit a text in the Drive folder to this effect. For each of the agenda items, a folder has been created for proposals or reflections. These proposals/considerations will be sent to the student associations that have subscribed to the email mailing list.

If you have any questions or concerns, please contact us at this address: coordination@sogee.com

Looking forward to meeting you!

In solidarity,

Émile Brassard
Responsable aux affaires externes
Association facultaire étudiante de science politique et droit — UQAM

Alexandra Vaillant
Responsable aux affaires externes
Association facultaire étudiante des sciences humaines — UQAM

Martin Pluye

Adjoint aux affaires externes
Société générale des étudiants et étudiantes du Collège de Maisonneuve

Charles-Antoine Goulet
Responsable aux affaires externes
Association des étudiantes et des étudiants de la faculté des sciences
de l'éducation - UQAM

Rushdia Mehreen
Responsable aux affaires internes (et externes)
Association étudiante des cycles supérieurs en science politique et
droit - UQAM

Ayo Ogunremi
Vice-président (Affaires externes)
Association Étudiante de l'Université McGill

Bernie V-T
Délégué à la coordination
Société générale des étudiants et étudiantes du Collège de Maisonneuve

--

Martin Pluye
Adjoint aux affaires externes
Société générale des étudiants et étudiantes du Collège de Maisonneuve
(SOGÉÉCOM)
3800 rue Sherbrooke Est, local D-2617
Montréal, Québec H1X 2A2
Téléphone : 514 254-7131, poste 4515
Web : <https://nam11.safelinks.protection.outlook.com/?url=http%3A%2F%2Fwww.sogecom.org%2F&data=04%7C01%7C%7C1bac11d4b94043535c5e08d88260d0a1%7C84df9e7fe9f640afb435aaaaaaaaaaaa%7C1%7C0%7C637402699617048856%7CUnknown%7CTWFpbGZsb3d8eyJWlloiMC4wLjAwMDAiLCJQIjoiV2luMzliLCJBTiI6Ikk1haWwiLCJXVCI6Mn0>

[%3D%7C1000&
sdata=Aj5PxCif%2BDDB60f%2FhNODtsQK%2BTy6l64byt%2B6ss3S4kH0%3D&
amp;reserved=0](#)